

## **ENGIE Alliance**

Groupement d'Intérêt Economique au capital de 100 000 000 €  
Siège social : 1 Place Samuel de Champlain – 92400 COURBEVOIE  
RCS NANTERRE 440 087 161

# **Rapport de l'Administrateur-Gérant**

comptes clos au 31 décembre 2021

# ENGIE Alliance

GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE AU CAPITAL DE 100.000.000 EUROS  
1 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN – 92400 COURBEVOIE  
SIREN 440 087 161 RCS NANTERRE

## RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR GERANT SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale afin de vous rendre compte de l'activité du Groupement au cours de l'exercice 2021.

ENGIE Alliance est un Groupement d'Intérêt Economique (« ENGIE Alliance »).  
Au 31 décembre 2021, son capital est détenu par ENGIE SA, ENGIE Finance SA et Electrabel SA.

### 1. ACTIVITE DU GROUPEMENT

ENGIE Alliance est l'un des véhicules financiers et de garantie à long terme du groupe ENGIE, notamment sur les marchés obligataires. Il a vocation à financer ou refinancer le développement des différentes branches d'activité d'ENGIE SA ou d'en garantir le financement.

Nous vous rappelons que depuis la fusion entre Gaz de France et Suez, il a été décidé de privilégier les opérations de financement externe au niveau d'ENGIE SA. Il n'y a ainsi plus de nouvelles opérations de financement externe ou de garantie prévues actuellement au niveau d'ENGIE Alliance.

#### 1.1 Résultat et activité au cours de l'exercice 2021

Les comptes clos au 31 décembre 2021 font apparaître une perte de (48 906 434) € se décomposant comme suit :

	2021	2020
Résultat d'exploitation	(427) K€	(430) K€
Résultat financier	(48 479) K€	(48 486) K€
<b>Résultat net</b>	<b>(48 906) K€</b>	<b>(48 916) K€</b>

En 2021 ENGIE Alliance a augmenté son encours de placement sur un contrat de capitalisation Société Générale existant à hauteur de 9,5 millions d'euros. Le groupement a souscrit deux nouveaux contrats de capitalisation, le premier auprès de CNP Assurances pour un montant de 5 millions d'euros et le second auprès de Generali Luxembourg SA pour un montant de 20 millions d'euros. Ces nouveaux placements ont été financés par la trésorerie disponible d'ENGIE Alliance.

Le 28 juin 2021, l'emprunt de 14.5 millions d'euros contracté auprès d'ENGIE Finance est arrivé à échéance. Un nouvel emprunt a été mis en place auprès de ce dernier le 3 août 2021 pour un montant maximum de 150 millions d'euros, d'une durée de 5 ans, avec une première mise à disposition de 90 millions d'euros et faculté de 4 tirages complémentaires d'un montant de 15 millions d'euros chacun, mis à disposition au fil de l'approbation et de la réalisation de nouveaux investissements et ce jusqu'au 31 décembre 2021. ENGIE Alliance n'a pas effectué de tirage complémentaire après la mise en place du financement, le montant final du prêt s'élève à 90 millions d'euros.

ENGIE Alliance n'a réalisé aucune émission obligataire, ni octroyé aucune garantie au cours de l'exercice 2021.

## **1.2 Activité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022**

Aucune émission obligataire n'a été réalisée et aucune nouvelle garantie n'a été mise en place depuis le début de l'exercice 2022.

Il n'y a pas d'impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur la continuité d'activité.

Depuis février 2022, la situation en Ukraine a pris une ampleur sans précédent, amenant à renforcer les tensions existantes sur les marchés de l'énergie. L'évolution de cette situation internationale reste incertaine à ce stade et fait l'objet d'un suivi par le Groupe qui est attentif à toutes les conséquences potentielles de la crise notamment sur l'activité et les résultats.

## **1.3 Activité prévisionnelle**

ENGIE Alliance ne devrait ni émettre de prêts, ni octroyer de nouvelles garanties dans le courant de l'exercice 2022.

## **1.4 Risques et incertitudes**

Les risques auxquels ENGIE Alliance est encore exposé sont de deux natures :

1. risque sur l'évolution des taux
2. risque crédit

L'emprunt obligataire de 1 MM€ émis par le Groupement est variabilisé en partie (100 M€). L'emprunt obligataire est donc partiellement exposé à l'évolution du taux Euribor 3 mois. Le swap variabilisant une partie de l'emprunt obligataire a été contractualisé sans collatéral pour couvrir le risque crédit sur la contrepartie (ING Belgium N.V. / S.A.). En fonction de l'évolution du mark-to-market de ce swap, il peut dès lors générer un risque crédit sur cette contrepartie.

ENGIE Alliance a accordé en 2018 un prêt de 850 M€ à ENGIE SA dont l'échéance de remboursement est le 24 juin 2023. Ce prêt a été financé par la trésorerie disponible d'ENGIE Alliance. Le risque crédit d'ENGIE SA est mesuré par la notation « BBB+ » confirmée par S&P le 27 août 2021. Le taux du prêt étant variable, les revenus générés sont exposés à son évolution.

Aucun autre risque et/ou incertitude n'a été identifié.

## **2. COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2021**

### **2.1 Compte de résultat**

Le **résultat net** de l'exercice est déficitaire et s'élève à (48 906 434) €.

Il résulte des postes suivants :

<b>Le résultat d'exploitation</b> .....	<b>(427 209) €</b>
<u>produits d'exploitation</u> .....	0 €
<u>charges d'exploitation</u> .....	(427 209) €
<i>autres achats et charges externes</i>	(202 363) €
<i>dotations aux amortissements</i>	(224 486) €
 <b>Le résultat financier</b> .....	 <b>(48 479 228) €</b>
<u>produits financiers</u> .....	9 656 620 €
<i>autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>	4 050 486 €
<i>autres intérêts et produits assimilés</i>	5 606 134 €
<u>charges financières</u> .....	(58 135 846) €
<i>dotations aux amortissements des primes de remboursement</i>	(276 810) €
<i>intérêts et charges assimilées</i>	(57 859 036) €

Le G.I.E ENGIE Alliance n'a perçu aucune commission de garantie en 2021.

**Le résultat exceptionnel** ..... **Néant**

## 2.2 Bilan

Le contrat de prêt en cours au 31 décembre 2021 et portant intérêts est le suivant :

Emploi	Catégorie de contrat	Montant	Echéance
ENGIE SA	Prêt	EUR 850 000 000	24/06/2023

A la clôture de l'exercice, le solde en compte-courant avec ENGIE SA s'élève à 114 M€.

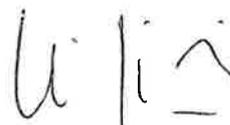
Les emprunts en cours à fin 2021 sont les suivants :

Emploi	Catégorie de contrat	Montant	Echéance
Obligataire 5,75%	Emprunt	EUR 1 000 000 000	24/06/2023
ENGIE Finance	Emprunt	EUR 90 000 000	03/08/2026

Le **total du bilan** s'élève à 1 171 335 916 K€.

Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons à votre approbation.

Le 2 mars 2022



L'Administrateur Gérant, ENGIE Finance  
représenté par Karine SIRMAIN

# **Rapport des Commissaires aux comptes**

comptes clos au 31 décembre 2021

**ERNST & YOUNG et Autres**  
Tour First  
TSA 14444  
92037 PARIS-LA DEFENSE CEDEX  
S.A.S à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie régionale de Versailles  
et du Centre

**DELOITTE & ASSOCIES**  
6, place de la Pyramide  
92908 PARIS-LA-DEFENSE CEDEX  
S.A.S. au capital de 2 188 160 €  
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie régionale de Versailles  
et du Centre

## **ENGIE Alliance**

Groupement d'intérêt économique

1, place Samuel de Champlain

92400 COURBEVOIE

### **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

---

À l'Assemblée générale du Groupement ENGIE Alliance,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Groupement d'intérêt économique ENGIE Alliance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupement à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité de gestion remplissant les fonctions du Comité d'audit.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé d'audit à communiquer dans notre rapport.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'Administrateur-Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Groupement.

## **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux ou réglementaires**

### **Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel**

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du Commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité de l'Administrateur-Gérant.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre Groupement dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

### **Désignation des Commissaires aux comptes**

DELOITTE & ASSOCIES et ERNST & YOUNG et Autres ont été nommés Commissaires aux comptes du Groupement ENGIE Alliance par votre contrat constitutif du 21 novembre 2001.

Au 31 décembre 2021, nos cabinets étaient dans la vingt-et-unième année de leur mission sans interruption.

## **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à l'Administrateur-Gérant d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'Administrateur-Gérant d'évaluer la capacité du Groupement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Groupement ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité de gestion remplissant les fonctions du Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'Administrateur-Gérant.

## **Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Groupement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'Administrateur-Gérant, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par l'Administrateur-Gérant de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Groupement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Rapport au Comité de gestion remplissant les fonctions du Comité d'audit

Nous remettons au Comité de gestion remplissant les fonctions du Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité de gestion remplissant les fonctions du Comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité de gestion remplissant les fonctions du Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées avec le Comité de gestion remplissant les fonctions du Comité d'audit.

Paris-La Défense, le 8 avril 2022

Les Commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres

DELOITTE & ASSOCIES



Guillaume ROUGER



Nadia LAADOULI

# **Rapport du Contrôleur de gestion**

comptes clos au 31 décembre 2021

# ENGIE Alliance

GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE AU CAPITAL DE 100.000.000 EUROS  
1 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN – 92400 COURBEVOIE  
SIREN 440 087 161 RCS NANTERRE

## RAPPORT DU CONTROLEUR DE GESTION SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Contrôleur de Gestion du GIE ENGIE Alliance (« le Groupement ») et conformément aux dispositions du contrat constitutif, j'ai l'honneur de vous rendre compte de ma mission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Je remercie votre Administrateur-Gérant qui m'a communiqué tous les documents utiles et m'a accordé toutes les facilités de contrôle et d'investigation nécessaires à l'accomplissement de ma mission.

La structure du capital est organisée autour de trois Membres. En 2021, le Groupement n'a procédé à aucune émission nouvelle.

Les comptes du Groupement, arrêtés au 31 décembre 2021, font apparaître une perte de (48 906 434) euros. Les comptes annuels qui m'ont été soumis constituent le reflet sincère de l'activité de votre Groupement au cours de l'exercice écoulé.

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordé.

Le Contrôleur de Gestion  
Aymeric Boyer-Vidal

le 7/3/2022



## **COMPTES ANNUELS**

**ENGIE ALLIANCE**

**Bilan actif**

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions,brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	-	-	-	-
Participations selon la méthode de meq	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	204 500 000	-	204 500 000	170 000 000
Prêts	850 088 778	-	850 088 778	850 088 778
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>1 054 588 778</b>	-	<b>1 054 588 778</b>	<b>1 020 088 778</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>1 054 588 778</b>	-	<b>1 054 588 778</b>	<b>1 020 088 778</b>
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
<b>TOTAL Stock</b>	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances	116 187 522	-	116 187 522	74 766 363
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
<b>TOTAL Créances</b>	<b>116 187 522</b>	-	<b>116 187 522</b>	<b>74 766 363</b>
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
dont actions propres:	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
<b>TOTAL Disponibilités</b>	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
<b>Total Actif Circulant (III)</b>	<b>116 187 522</b>	-	<b>116 187 522</b>	<b>74 766 363</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	150 846	-	150 846	375 692
Prime de remboursement des obligations (V)	408 769	-	408 769	685 580
Ecarts de conversion actif (VI)	-	-	-	-
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>1 171 335 916</b>	-	<b>1 171 335 916</b>	<b>1 095 916 413</b>

**Bilan passif**

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 100 000 000	100 000 000	100 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....		-	-
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	-	-
Réserve légale		-	-
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	-	-
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	-	-
<b>TOTAL Réserves</b>		-	-
Report à nouveau		-	-
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		- 48 906 434	- 48 915 822
Subventions d'investissement		-	-
Provisions réglementées		-	-
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>		<b>51 093 566</b>	<b>51 084 178</b>
Produit des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>		-	-
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		-	-
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>		-	-
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		1 030 089 000	1 030 089 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	90 128 350	14 582 682
<b>TOTAL Dettes financières</b>		<b>1 120 217 350</b>	<b>1 044 671 682</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		25 000	160 552
Dettes fiscales et sociales		-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes		-	-
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>		<b>25 000</b>	<b>160 552</b>
Produits constatés d'avance		-	-
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>		<b>1 120 242 350</b>	<b>1 044 832 235</b>
Ecart de conversion Passif (V)		-	-
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>		<b>1 171 335 916</b>	<b>1 095 916 413</b>

**Compte de résultat**

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue biens	-	-	-	-
Production vendue services	-	-	-	-
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	-	-	-	-
Production stockée	-	-	-	-
Production immobilisée	-	-	-	-
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	-	-	-	-
Autres produits	-	-	-	-
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	-	-	-	-
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	-	-	-	-
Variation de stock (marchandises)	-	-	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	-	-	-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-	-	-	-
Autres achats et charges externes	-	-	202 363	204 467
Impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-	-
Salaires et traitements	-	-	-	-
Charges sociales	-	-	-	-
Dotations d'exploitation	-	-	224 846	225 462
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-	-	-	-
Dotations aux provisions	-	-	-	-
Sur actif circulant : dotations aux provisions	-	-	-	-
Pour risques et charges : dotations aux provisions	-	-	-	-
Autres charges	-	-	-	-
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	-	-	<b>427 209</b>	<b>429 929</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	-	-	<b>- 427 209</b>	<b>- 429 929</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	-	-	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	-	-	-	-
Produits financiers de participations	-	-	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	4 050 486	4 061 583
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	5 606 134	5 483 840
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-	-
Différences positives de change	-	-	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
<b>Total des produits financiers (V)</b>	-	-	<b>9 656 620</b>	<b>9 545 423</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-	276 810	277 569
Intérêts et charges assimilés	-	-	57 859 036	57 753 747
Différences négatives de change	-	-	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	0	0
<b>Total des charges financières (VI)</b>	-	-	<b>58 135 846</b>	<b>58 031 316</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	-	-	<b>-48 479 226</b>	<b>-48 485 893</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	-	-	<b>-48 906 434</b>	<b>-48 915 822</b>

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	-	-
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	-	-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>9 656 620</b>	<b>9 545 423</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>58 563 055</b>	<b>58 461 245</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>- 48 906 434</b>	<b>- 48 915 822</b>

## **ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**

**ENGIE ALLIANCE**

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est 1 171 335 916 € et le résultat s'élève à une perte de 48 906 434 €.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Identification de la société

ENGIE Alliance est un Groupement d'Intérêt Economique immatriculé en 2001.

ENGIE Alliance est l'un des véhicules financiers et de garantie à long terme du Groupe ENGIE, notamment sur les marchés obligataires. Il a vocation à financer ou refinancer le développement des différentes branches d'activité d'ENGIE SA ou d'en garantir le financement.

Ayant émis un emprunt obligataire admis aux négociations sur un marché réglementé du Luxembourg et choisi le Grand Duché du Luxembourg comme État membre d'origine, le GIE ENGIE Alliance publie, en application de la loi du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières, un rapport financier qui comprend des comptes sociaux établis au 31 décembre 2021 conformément aux dispositions du Plan Comptable Général.

En application du règlement européen 2019/815, les comptes au 31 décembre 2021, du GIE ENGIE Alliance seront publiés au nouveau format électronique unique européen (European Single Electronic Format : ESEF).

Au 31 décembre 2021, le GIE ENGIE Alliance se compose de trois membres dont la répartition du capital, est la suivante :

- ENGIE SA : 64 %
- ENGIE Finance : 24%
- Electrabel : 12%

Le GIE ENGIE Alliance est consolidé par intégration globale dans les comptes consolidés d'ENGIE SA. Dans le reste du document, le « groupe » fait référence à ENGIE SA et les entités incluses dans le périmètre de consolidation.

### Principaux événements de l'exercice

En 2021 ENGIE Alliance a augmenté son encours de placement sur un contrat de capitalisation Société Générale existant à hauteur de 9,5 millions d'euros.

Le groupement a souscrit deux nouveaux contrats de capitalisation, le premier auprès de CNP Assurances pour un montant de 5 millions d'euros et le second auprès de Générali Luxembourg SA pour un montant de 20 millions d'euros. Ces nouveaux placements ont été financés par la trésorerie disponible d'ENGIE Alliance.

Le 28 juin 2021, l'emprunt de 14.5 millions d'euros contracté auprès d'ENGIE Finance est arrivé à échéance.

Un nouvel emprunt a été mis en place auprès de ce dernier le 03 août 2021 pour un montant de 90 millions d'euros et d'une durée de 5 ans.

## Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2021 sont établis en euros dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général (PCG), issu du règlement ANC n°2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite, et des méthodes d'évaluation décrites ci-après.

### **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières regroupent :

- Les autres titres immobilisés
- Les prêts

#### Autres titres immobilisés

Il s'agit de titres de placement à long terme que ENGIE Alliance souhaite conserver durablement : contrat de capitalisation.

A la clôture des comptes au 31 décembre 2021, la différence entre la valeur liquidative des unités de comptes et l'évaluation inscrite au bilan des contrats de capitalisation engendre une plus-value latente de 3,7 millions d'euros.

#### Prêts

Figure dans ce compte le prêt accordé à ENGIE SA.

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur comptable.

### **Autres créances**

Les créances regroupent principalement les comptes courants des sociétés du groupe.

Les créances qui présentent un risque de non-recouvrement font l'objet de provision pour dépréciation.

### **Dettes financières**

#### **Primes de remboursement des emprunts obligataires et frais d'émission**

Conformément à la méthode préférentielle recommandée par l'Autorité des Normes Comptables, les frais d'émission des emprunts sont étalés linéairement sur la durée de vie des contrats concernés. Ces frais d'émission comprennent principalement les frais de publicité (pour les emprunts nécessitant un appel public à l'épargne) et les commissions dues aux intermédiaires financiers.

Les emprunts obligataires dont le remboursement est assorti de primes sont comptabilisés au passif du bilan pour leur valeur totale, primes de remboursement incluses. En contrepartie, ces dernières sont inscrites à l'actif en "comptes de régularisation" et sont amorties sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

La dotation aux amortissements sur frais d'émission d'emprunts de l'exercice est comptabilisée en résultat d'exploitation.

La dotation aux amortissements sur primes de remboursement des obligations de l'exercice est comptabilisée en résultat financier.

L'emprunt obligataire de 1 milliard d'euros émis par le Groupement est variabilisé en partie (100 millions d'euros). Il est inscrit au passif et a été émis le 24/06/2003, à taux fixe 5,75%, l'échéance est au 24/06/2023.

L'émission a été réalisée avec une prime d'émission de 5 540 000 euros et des frais d'émission de 4 500 000 euros inscrits à l'actif du bilan.

### **Instruments financiers**

Les instruments financiers utilisés par ENGIE Alliance pour couvrir son risque de taux sont présentés dans la rubrique Engagements hors-bilan.

Les swaps de taux contractés permettent de recevoir un flux d'intérêt à taux fixe (5,05%) et de verser un flux d'intérêt à taux révisable (Euribor 3 mois) sur un nominal de 100 millions d'euros. Ces instruments permettent donc de couvrir une partie de l'obligation de 1 milliard d'euros émise à taux fixe (couverture de juste valeur au sens IFRS). Cette stratégie visait à réduire le coût de la dette en bénéficiant d'une éventuelle baisse des taux d'intérêt.

La contrepartie pour ces deux swaps d'un nominal de 50 millions d'euros chacun est ING BELGIUM NV/SA, ils ont été contractés sur un marché de gré à gré, sans collatéral pour couvrir le risque de crédit.

Ces instruments financiers sont valorisés à leur juste valeur sur la base des données de marché observées sur les marchés organisés en date de clôture. La source des données de marché est Datascope (Reuters). Le modèle utilisé pour la valorisation est un modèle d'actualisation des flux contractuels.

Les gains et pertes concernant les contrats qualifiés d'instruments de couverture sont constatés au compte de résultat de façon symétrique à la reconnaissance en compte de résultat des transactions couvertes.

### **Impôt sur les bénéfices**

Le GIE ENGIE Alliance n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés.

Son régime fiscal est comparable à celui des sociétés de personnes relevant de l'impôt sur le revenu, à savoir que ses bénéfices, s'il y a lieu, sont imposés au nom de ses membres, chacun pour sa quote-part, déterminée selon les règles qui régissent les opérations qu'ils réalisent.

En cas de résultats déficitaires, chaque associé peut imputer sur son bénéfice propre la quote-part du déficit correspondant à ses droits dans le GIE.

### **Modalité de répartition du résultat**

A la clôture de l'exercice, le résultat est directement affecté au report à nouveau. A l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes de l'exercice clos, la quote-part de résultat revenant à chacun des membres lui est affectée, via son compte courant dans les livres du groupement, en contrepartie du report à nouveau qui est ainsi soldé.

### Comparabilité des exercices

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 ont été préparés suivant les mêmes règles et méthodes comptables que celles appliquées pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2020.

### Evénements post clôture

Aucun évènement significatif n'est survenu postérieurement à la clôture des comptes arrêtés au 31 décembre 2021. L'évolution de la situation liée à l'épidémie de Coronavirus reste incertaine à ce stade, et fait l'objet d'un suivi par le Groupe qui met en oeuvre les mesures appropriées pour ses employés et pour réduire les conséquences de l'épidémie sur l'activité et les résultats.

Depuis février 2022, la situation en Ukraine a pris une ampleur sans précédent, amenant à renforcer les tensions existantes sur les marchés de l'énergie. L'évolution de cette situation internationale reste incertaine à ce stade, et fait l'objet d'un suivi par le Groupe qui est attentif à toutes les conséquences potentielles de la crise notamment sur l'activité et les résultats.

## **INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT**

**ENGIE ALLIANCE**

**Immobilisations**

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	-	-	-	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	-	-	-	
	Terrains	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	
	Sur sol d'autrui	-	-	-	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	
	Matériel de transport	-	-	-	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	
	Avances et acomptes	-	-	-	
<b>TOTAL (III)</b>		-	-	-	
	Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	
	Autres participations	-	-	-	
	Autres titres immobilisés	170 000 000	-	34 500 000	
	Prêts et autres immobilisations financières	850 088 778	-	88 778	
<b>TOTAL (IV)</b>		<b>1 020 088 778</b>	-	<b>34 588 778</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		<b>1 020 088 778</b>	-	<b>34 588 778</b>	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	-	-	-	-
	Terrains	-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	agencements et aménagements des	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	agencements,	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>TOTAL (III)</b>		-	-	-	-
	Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	204 500 000	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	88 778	850 088 778	-
<b>TOTAL (IV)</b>		-	<b>88 778</b>	<b>1 054 588 778</b>	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		-	<b>88 778</b>	<b>1 054 588 778</b>	-

**Amortissements**

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		-	-	-	-		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		-	-	-	-		
Terrains		-	-	-	-		
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-		
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-		
	Installations générales, agencements	-	-	-	-		
Installations techniques, matériels et outillages		-	-	-	-		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	-	-	-	-		
	Matériel de transport	-	-	-	-		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	-	-	-	-		
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-		
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)</b>		-	-	-	-		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		-	-	-	-		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Constructions :		-	-	-	-	-	-
sol propre	-	-	-	-	-	-	-
sol autrui	-	-	-	-	-	-	-
install.	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations :		-	-	-	-	-	-
Inst. techn.	-	-	-	-	-	-	-
Inst gén.	-	-	-	-	-	-	-
M.Transport	-	-	-	-	-	-	-
Mat bureau.	-	-	-	-	-	-	-
Emball.	-	-	-	-	-	-	-
<b>CORPO.</b>		-	-	-	-	-	-
Acquis. de titres	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>		-	-	-	-	-	-
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		375 692	-	224 846	150 846		
Primes de remboursement des obligations		685 580	-	276 810	408 769		

**Etats des échéances des créances et des dettes**

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			-	-	-
Prêts			850 088 778	88 778	850 000 000
Autres immos financières			-	-	-
<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>850 088 778</b>	<b>88 778</b>	<b>850 000 000</b>
Clients douteux ou litigieux			-	-	-
Autres créances			-	-	-
Créances représentatives de titres prêtés			-	-	-
Personnel et comptes rattachés			-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			-	-	-
Etat et autres collectivités			-	-	-
Impôts sur les bénéfices			-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée			-	-	-
Autres impôts			-	-	-
Etat - divers			-	-	-
Groupes et associés			113 551 195	113 551 195	-
Débiteurs divers			2 636 328	2 636 328	-
<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT</b>			<b>116 187 522</b>	<b>116 187 522</b>	-
Charges constatées d'avance			-	-	-
<b>TOTAL DES CREANCES</b>			<b>966 276 300</b>	<b>116 276 300</b>	<b>850 000 000</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			-	-	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice			-	-	-
Prêts et avances consentis aux associés			-	-	-
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			-	-	-
Autres emprunts obligataires		1 030 089 000	30 089 000	1 000 000 000	-
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		90 128 350	128 350	90 000 000	-
Fournisseurs et comptes rattachés		25 000	25 000	-	-
Personnel et comptes rattachés			-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			-	-	-
Etat et autres collectivités publiques			-	-	-
Impôts sur les bénéfices			-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée			-	-	-
Obligations cautionnées			-	-	-
Autres impôts			-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			-	-	-
Groupes et associés			-	-	-
Autres dettes			-	-	-
Dette représentative de titres empruntés			-	-	-
Produits constatés d'avance			-	-	-
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 120 242 350</b>	<b>30 242 350</b>	<b>1 090 000 000</b>	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice		90 000 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		-
Emprunts remboursés en cours d'exercice		14 500 000			-





**Nombre et valeur nominale des composants du capital social**

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires				-	
Actions amorties				-	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				-	
Actions préférentielles				-	
Parts sociales	100			100	1 000 000
Certificats d'investissement				-	
<b>Total</b>	<b>100</b>	-	-	<b>100</b>	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Répartition du résultat	Affectatio n du résultat N-1	Apport s et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	100 000 000						100 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	-						-
Ecart de réévaluation	-						-
Réserve légale	-						-
Réserves statutaires ou contractuelles	-						-
Réserves réglementées	-						-
Autres réserves	-						-
Report à nouveau	-		- 48 915 822	48 915 822			-
Résultat de l'exercice	- 48 915 822	- 48 906 434	48 915 822				- 48 906 434
Subventions d'investissement	-						-
Provisions réglementées	-						-
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>51 084 178</b>	<b>- 48 906 434</b>	<b>-</b>	<b>48 915 822</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>51 093 566</b>

**Résultat financier**

	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2020
	Charges	Produits	Net	Net
Autres intérêts, charges et produits assimilés	( 57 640 822)	9 649 392	( 47 991 430)	( 48 080 784)
Intérêts sur comptes courants et créances rattachées à des participations	( 218 214)	7 228	( 210 986)	( 127 540)
Résultat de change				
Dotations et reprises de provisions à caractère financier	( 276 810)		( 276 810)	( 277 569)
	<b>( 58 135 846)</b>	<b>9 656 620</b>	<b>( 48 479 226)</b>	<b>( 48 485 893)</b>

Le refinancement des filiales est assuré par le groupe à des conditions équivalentes à celles pratiquées sur le marché.

**Identité de la société mère consolidante**

ENGIE SA, société mère du groupe, est une Société Anonyme à Conseil d'Administration soumise aux dispositions du livre II du Code du Commerce, ainsi qu'à toutes les autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales françaises. Elle a été constituée le 20 novembre 2004 pour une durée de 99 ans.

Elle est régie par les dispositions légales et réglementaires, en vigueur et à venir, applicables aux sociétés anonymes et par ses statuts.

Le siège du groupe est domicilié au 1 place Samuel de Champlain, 92400 COURBEVOIE.

Les titres d'ENGIE SA sont cotés sur les Bourses de Paris, Bruxelles et Luxembourg.

**Engagements hors bilan**

Catégorie d'engagement	Nominal	Primes payées- reçues	Valeur de marché	Variation de valeur
<b>Engagements donnés (à détailler)</b>				
	-			
	-			
<b>A.Total engagements liés à l'exploitation</b>	-	-	-	-
	-			
	-			
<b>B.Total engagements liés au financement</b>	-	-	-	-
	-			
	-			
<b>C. Total autres engagements donnés</b>	-	-	-	-
<b>I. Total engagements donnés (A+B+C)</b>	-	-	-	-
<b>Engagements reçus (à détailler)</b>				
	-			
Garantie reçue d'ENGIE Finance et d'ENGIE SA sur l'encours d'emprunt obligataire émis par le GIE ENGIE Alliance	1 030 089 000			
	-			
<b>II. Total engagements reçus</b>	<b>1 030 089 000</b>	-	-	-
<b>Engagements réciproques (à détailler)</b>				
	-			
Swaps de taux - couverture des émissions des emprunts obligataires à taux fixe	100 000 000		10 863 631	- 5 879 548
	-			
<b>III. Total engagements réciproques</b>	<b>100 000 000</b>	-	<b>10 863 631</b>	<b>- 5 879 548</b>

## **Attestation**

# ENGIE Alliance

Groupement d'Intérêt Economique au capital de 100 000 000 €  
Siège social : 1 Place Samuel de Champlain – 92400 COURBEVOIE  
RCS NANTERRE 440 087 161

---

## Attestation du rapport financier annuel

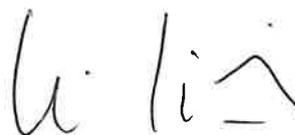
Exercice clos le 31 décembre 2021

---

Je soussignée Karine SIRMAIN, en ma qualité de représentante de l'Administrateur-Gérant ENGIE Finance, confirme en toute bonne foi les informations qui vous sont fournies.

- Les états financiers ont été établis de manière régulière et sincère, et donnent une image fidèle de la situation financière et du résultat du GIE ENGIE Alliance conformément aux règles et principes comptables applicables.
- Le rapport de l'Administrateur-Gérant présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, du résultat et de la situation financière du GIE ENGIE Alliance, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels il est confronté.

Fait à Courbevoie, le 14 avril 2022



L'Administrateur Gérant, ENGIE Finance  
Représenté par Karine SIRMAIN